



Association fondée en 1992.
Parrainée par Crestiano TOUCAS,
accordéoniste, compositeur, arrangeur

ECOLE DE MUSIQUE DE SOUILLAC

BULLETIN D'INSCRIPTION 2023 / 2024

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

Date de naissance :

Nom et Prénom du représentant légal de l'élève mineur :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Adresse mail :

Droits d'inscription par famille	25 €
Cours individuels (½ h) - 1^{er} instrument : Professeur :
- et formation musicale et/ou formation rythmique (<i>obligatoire</i>)
- ou ateliers : nom de l'atelier
Cours individuels (½ h) - 2^{ème} instrument : Professeur :
Eveil musical (1 h) <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Un atelier seul <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Nom de l'atelier :
Total

❖ **Y-a-t-il d'autres membres inscrits au sein de la famille ?** OUI NON

Si oui, merci de nous indiquer leurs noms et prénoms :

1. 4.
2. 5.
3. 6.

❖ **Modalités de règlement** (cocher une case) :

Règlement par chèque bancaire (daté du jour de l'émission, à l'ordre de **L'ECOLEDEMUSIQUEDE SOUILLAC**) ou en espèces.

- En **1 fois** : encaissement mi-octobre 2023,
- En **3 fois** : encaissements mi-octobre 2023, mi-janvier 2024 et mi-avril 2024,
- En **10 fois** : encaissements tous les mois de mi-septembre 2023 à mi-juin 2024.

Seules les inscriptions accompagnées de la totalité du règlement pourront être prises en compte. Toute inscription suppose l'engagement à suivre l'activité sur la totalité de l'année. Seuls les abandons notifiés à l'école par lettre recommandée parvenue avant le 17 octobre 2023 seront pris en considération. Passée cette date, tout démissionnaire reste redevable de sa cotisation en totalité (sauf cas exceptionnels, déménagement, longue maladie, accident...).

Les mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents en dehors des temps de cours. Je donne mon consentement au recueil et au traitement des données me concernant.

Fait àle.....

Signature précédée de la mention « *lu et approuvé* »

Information RGPD : Les informations recueillies sur ce formulaire, sont enregistrées dans un fichier informatisé sous le contrôle de Rodolphe DI SABATINO, responsable du traitement, pour mener les actions de l'école de musique. Elles seront conservées pendant 5 ans et uniquement destinées à l'association. Conformément à la loi informatique et liberté, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le bureau de l'association.



Association fondée en 1992.
Parrainée par Cristiano TOUCAS,
accordéoniste, compositeur, arrangeur

FICHE D'ENGAGEMENT ET AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)
domicilié(e) à l'adresse suivante :

Responsable légal (le cas échéant) de l'enfant (NOM et prénom) :

- Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école de musique et m'engage à en respecter les termes.
- M'engage à respecter le protocole sanitaire mis en place par l'établissement,
- Autorise }
 N'autorise pas } que moi-même ou mon enfant (le cas échéant) soit filmé ou photographié dans le cadre des activités de l'école de musique (diffusion presse, site internet de l'école, réseaux sociaux),
- Autorise }
 N'autorise pas } mon enfant (le cas échéant) à participer aux éventuelles sorties organisées par l'école de musique,
- Autorise }
 N'autorise pas } mon enfant (le cas échéant) à emprunter les moyens de transport collectifs dans le cadre des sorties organisées (minibus, covoiturage),
- Autorise les responsables à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence.

Signature :

CALENDRIER 2023 / 2024 DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE SOUILLAC

Début des cours le **lundi 4 septembre 2023**

Sur la base de **36 semaines**

- ❖ **Vacances de Toussaint** du samedi 21/10/2023 au soir au dimanche 05/11/2023
- ❖ **Vacances de Noël** du samedi 23/12/2023 au soir au dimanche 07/01/2024
- ❖ **Vacances d'Hiver** du samedi 10/02/2024 au soir au dimanche 25/02/2024
- ❖ **Vacances de printemps** du samedi 06/04/2024 au soir au dimanche 21/04/2024
- ❖ **Ascension** du mardi 07/05/2024 au soir au dimanche 12/05/2024

Fin des cours le **samedi 6 juillet 2024 au soir.**